

Le 7 novembre 2014

Les membres d'Adecco-SQR ratifient leur première convention collective

Les travailleuses et travailleurs des postes affectés au Programme des importations postales assujetties à des droits de douane ont ratifié une première convention collective à titre de membres du STTP.

Félicitations aux membres de l'unité de négociation et au comité de négociation du STTP qui ont écrit une page d'histoire. En effet, il s'agit de la première convention collective que le STTP négocie avec une agence de placement temporaire, et à notre connaissance, il s'agirait de la toute première convention collective de ce genre au Canada.

L'unité de négociation Adecco-SQR a été créée en 2012 à la suite d'une longue campagne de syndicalisation amorcée en 2005. Adecco est une agence de placement temporaire qui a obtenu de Postes Canada un contrat de traitement des colis internationaux d'arrivée. C'est avec elle que le STTP a entrepris les négociations.

Les négociations ont duré plus d'un an et, au cours de cette période, Adecco a créé la filiale SQR pour qu'elle joue le rôle d'employeur de l'unité de négociation. Le STTP et SQR étaient à l'étape de conciliation quand, en octobre, ils sont finalement parvenus à une entente. Des réunions de ratification ont eu lieu la semaine dernière et les membres ont ratifié l'entente.

La convention collective comprend des hausses de salaire totalisant près de 20 % pour la plupart des membres; des dispositions prévoyant la sélection des horaires de travail en fonction de l'ancienneté; des protections contre les mesures disciplinaires injustes; la mise sur pied de comités de santé et de sécurité et d'autres dispositions.

Les membres d'Adecco-SQR travaillent dans la section des importations postales assujetties à des droits de douane à Montréal, à Toronto et à Vancouver, aux côtés de membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada qui, eux, travaillent pour l'Agence des services frontaliers du Canada. Pendant trop longtemps, nos nouveaux membres ont été laissés à eux-mêmes, sans la protection d'une convention collective.

Nous poursuivons nos efforts en vue de syndiquer tous les travailleurs et travailleuses du secteur postal et de la logistique au Canada. Plus nous sommes nombreux, plus nous sommes forts!

Solidarité,



Cathy Kennedy
Négociatrice en chef et permanente syndicale nationale

2011-2015 / Bulletin n° 339
/mcmd sepb225
ab/scfp 1979

